

## LE DROIT À L'AVORTEMENT, DES ANNÉES DE COMBAT

**Depuis 1920 :** les femmes ont l'interdiction de disposer de leur corps. Leur vie sexuelle se réduit au droit à la reproduction.

**1971 :** publication du Manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté.

**1972 :** procès de Bobigny.

**1973 :** publication du Manifeste des 331 médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement et création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception). Celui-ci se livre à une pratique illégale de l'avortement par la méthode par aspiration.

**Le 17 janvier 1975 :** promulgation de la loi sur l'avortement (précédée d'une loi autorisant la contraception). Elle est adoptée pour 5 ans à l'essai.

**6 octobre 1979 :** Nous sommes 50 000 dans la rue pour confirmer définitivement la loi.

**1982 :** obtention du remboursement de l'IVG après de nouvelles mobilisations.

**Durant les années 90 :** actions de commandos contre les CIVG.

**27 janvier 1993 :** obtention par la CADAC du délit d'entrave à l'IVG.

**Loi du 4 juillet 2001 :** l'ANCIC\*, la CADAC\* et le MFPF\* obtiennent la loi qui reconnaît comme droit unique, le droit à la contraception et à l'avortement. Enfin l'IVG sort du Code pénal !

Le combat des femmes à disposer de leur corps est un combat permanent.

Le droit à l'avortement est toujours fragile. En Espagne,

il a bien failli ne plus exister. Sans les manifestations massives de rue et la solidarité internationale, les

femmes de ce pays ne pourraient plus accéder à ce droit. En France, de nos jours, la loi Bachelot sur l'hôpital dite

loi « Hôpital Patients Santé Territoire » entraîne, entre autres, la fermeture de nombreuses maternités où sont

pratiquées les IVG.

Ces fermetures compliquent l'accès à l'avortement et tendent à le réduire gravement.

\* CADAC: Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception

\* ANCIC: Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

\* MFPF: Mouvement Français pour le Planning Familial

17 janvier 1975 - 17 janvier 2015, la loi sur l'avortement a 40 ans.  
Manifestation nationale pour les droits des femmes.

# En avant toutes !

## Nous devons continuer le combat !

Prenant appui sur la crise financière de 2008, les gouvernements successifs nous imposent des politiques d'austérité. Tout en faisant des cadeaux au patronat, ils détruisent les services publics : réduction de personnel et de moyens, privatisations, fermeture de structures notamment dans la santé.

Les conséquences de ces choix politiques touchent de plein fouet les femmes. En effet, ce seront-elles qui s'occuperont à la maison des malades, des personnes âgées etc... et abandonneront leur travail !

Ces réductions de dépenses mettent en péril l'existence des associations qui luttent pour les droits des femmes.

Les mouvements réactionnaires sont à l'offensive réactivent et développent leurs réseaux. Ils véhiculent et déversent des idées nauséabondes, anti démocratiques, rétrogrades, sexistes, LGBTIphobes. Ils rêvent d'une vision de la famille passéiste et de renforcer encore les inégalités femmes/hommes.

Le gouvernement n'a cessé de reculer devant eux : sur les ABCD de l'égalité, sur les stéréotypes de genre. Il a aussi reculé sur la PMA pour toutes les femmes qui était pourtant une promesse du candidat Hollande.

A contrario, il reste inflexible sur nos revendications. C'est pourquoi le mouvement féministe appelle à reprendre la rue pour :

l'abrogation  
de la loi Hôpital  
Patients Santé  
Territoire

le maintien  
et le  
développement  
des services  
publics

un centre  
d'IVG dédié  
par hôpital avec  
le choix de la  
méthode

des  
moyens  
pérennes pour les  
associations

la PMA pour  
toutes les femmes

le  
rétablissement,  
développement  
et extension  
des ABCD de  
l'égalité

**En 1975** on s'est battues,  
on a obtenu des nouveaux droits !

**En 2015**

il est grand temps de reprendre la rue !

**En avant toutes : le 17 janvier 2015, 14 h 30 à Bastille !**

Premiers signataires : CNDP, ANCIC, Association Bi'Cause, Association de Solidarité avec les Femmes Algériennes, Atalante Vidéos Féministes, ATTAC, CADAC, Collectif 8 mars pour Toutes, Collectif 13 pour les Droits des Femmes, Collectif 20è/Tenon, Collectif Droits des Femmes 80, Collectif féministe contre le Viol, Coordination Lesbienne en France, Conseil démocratique kurde de France, Éditions iXe, les éFRONTÉ-e-s, L'égalité c'est pas sorcier, Ensemble !, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Féminisme Enjeux-Théâtre de l'Opprimé, Féministes pour une autre Europe, Femmes égalité, Femmes en lune Bagnolet, Femmes migrantes debout, Femmes solidaires, FièreS, Fondation Copernic, FSU, Inter LGBT, Jeunes de l'Union Démocratique Bretonne, Lesbiennes of Color, Ligue des droits de l'Homme, Ligue des Femmes Iranienne pour la Démocratie, Maison des Femmes de Montreuil, Marches Mondiales des Femmes, Mouvement du Christianisme social, MJCF, NPA, Parti de Gauche, PCF, Planning Familial, Rajfire, Regards de Femmes, Réseau Féministe « Ruptures », Si les femmes comptent, Snaep-FSU, Snaep Fsa Paris, SNUipp-FSU 13, Union Syndicale Solidaires.

Avec le soutien de SOS Homophobie.



# 17 Janvier 2015 Rassemblement

De 14h à 17h

Place de la  
comédie à Lyon

Samedi 17 janvier sera une journée de mobilisation nationale à l'occasion de l'anniversaire de la promulgation de la loi Veil. Une manifestation nationale aura lieu à Paris. A Lyon, le collectif lyonnais de défense de l'IVG tiendra un stand d'information Place de la Comédie et appelle toutes celles et tous ceux pour qui le droit à l'avortement est un acquis à défendre, à venir se rassembler, échanger, s'exprimer ( exposition participative, affiches, chansons, musiques..).

## Situation lyonnaise :

- 4 centres d'IVG dépendent des Hospices Civils de Lyon
- multiplication des restructurations depuis 2012 provoquant la réduction des effectifs dédiés à l'IVG

## Conséquences :

- ➔ Dégradations des conditions d'accueil des femmes et des conditions de travail des personnellEs
- ➔ Allongement des délais à certaines périodes
- ➔ Remise en question du choix des femmes par le manque d'accès à certaines méthodes (ex : manque de place en anesthésie)

Malgré tous les combats menés pour le droit à l'avortement, ce dernier reste un sujet tabou et un acquis fragile. Encore aujourd'hui, faire culpabiliser des femmes souhaitant avorter est une pratique qui demeure.

L'IVG est un droit que nous ne devons cesser de consolider, notamment face à la montée en puissance de partis de droite et d'extrême droite conservateurs ; le FN se positionnant entre autre contre le remboursement de l'IVG.

## Nos revendications

Des centres de proximités, dédiés à l'orthogénie, intégrés aux centres hospitaliers

Des personnellEs forméEs et volontaires, disposant d'un temps suffisant pour l'accompagnement, l'information et l'écoute

Confidentialité et sécurité des femmes

Libre choix de la méthode par les femmes

Collectif de défense de l'IVG : Planing Familial du Rhône, Femmes Solidaires du Rhône, Femme Egalité, Sud Santé Sociaux, CGT Santé, CGA, Solidaire Rhône, NPA, Alternative Libertaire 69, Osez Le Féminisme 69, Ensemble (Front de Gauche), Ligue des Droits de l'Homme 69, Parti de gauche 69